



## ÉDITO DE L'EXPERTE

*Regard sur les initiatives inspirantes*

OCTOBRE 2026

**FRÉDÉRIQUE  
AUBRY-LACHANCE**

Candidate à la maîtrise en philosophie – Université Laval

## Réconcilier l'agriculture et la protection des milieux humides

**L**a protection des écosystèmes naturels et la production de ressources sont deux objectifs qui semblent parfois entrer en contradiction. Au Québec, environ 80 % des milieux humides et hydriques (ci-après MHH) ont été détruits, et une grande superficie de ceux qui se situent dans le sud de la province se trouve en territoires agricoles. Ce sont des milieux riches en biodiversité et leur protection constitue un levier important de la lutte contre les changements climatiques.

Cependant, ces mêmes changements climatiques mettent aussi en péril la production alimentaire. Par exemple, l'intensification des écarts dans les conditions météorologiques

telles que les sécheresses et les fortes pluies, les hausses de températures et le gel hâtif rendent certaines récoltes plus maigres et plus ardues.

Dans ce contexte, la population grandissante demande, quant à elle, toujours plus de ressources. Pouvons-nous, donc, justifier de dédier une certaine superficie de ces zones agricoles à la protection ou à la restauration des MHH, plutôt qu'à la production de ressources ?

### Un problème éthique

Les MHH en zone agricole constituent un exemple typique d'un dilemme en éthique environnementale entre la nécessité d'exploiter la nature pour notre survie et le besoin de protéger l'environnement pour qu'il ne se détériore pas. Pour pérenniser la pratique de l'agriculture, il est nécessaire qu'elle se fasse dans un environnement naturel résilient, sans quoi les sols s'appauvrissent et les ressources s'épuisent. Alors, par où commencer ? Pour répondre à cette question, le professeur émérite en philosophie de l'agriculture à l'Université du Michigan Paul B. Thompson propose un nouvel angle d'approche.



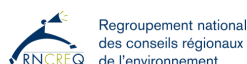
## Prendre un pas de recul

Thompson suggère de prendre un pas de recul par rapport à ce dilemme afin de le replacer dans son contexte sociétal plus global, et ce, en adoptant la perspective dite « systémique ». Ainsi vue, l'agriculture apparaît comme une pratique de subsistance qui unit le bien-être de la société au bien-être des écosystèmes naturels qui l'entourent. Autrement dit, puisque l'agriculture est nécessaire à notre survie, et qu'elle repose sur le bien-être des écosystèmes, l'objectif de protection de l'environnement et l'objectif d'exploitation n'ont rien de contradictoire : ils sont au contraire intrinsèquement liés.

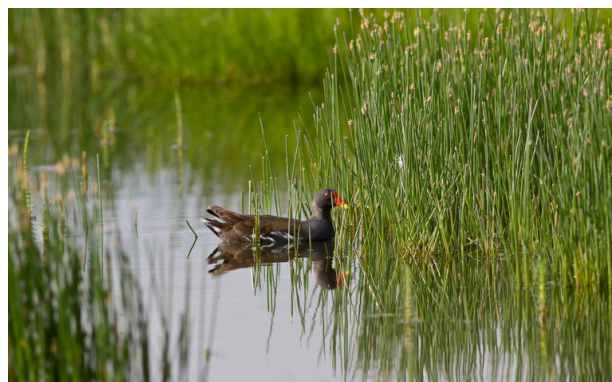
Or, la façon dont on pratique l'agriculture est largement influencée par nos normes et nos institutions, et, réciproquement, la pratique agricole influence grandement la société qu'elle nourrit. Plus particulièrement, l'agriculture participe à la formation de notre identité commune : par le rapport qu'elle crée au territoire, par le mode de distribution des ressources et par ce que l'on cuisine par exemple. Il n'y a qu'à penser à toutes ces traditions et rites sociaux gravitant autour d'un type de culture particulière au Québec : les épluchettes de maïs, les tartes aux pommes, la cabane à sucres, pour ne nommer que ces exemples. Ainsi, quand on protège les écosystèmes naturels, et par le fait même notre agriculture, on protège aussi nos institutions, nos normes et notre identité.



Le comité G6 :



Ce projet est financé par le Fonds bleu dans le cadre du Plan national de l'eau de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.



## Quand la protection favorise la production

Par cette nouvelle approche, Thompson propose un cadre éthique adapté à la réalité du monde agricole, en ce qu'il permet de résoudre les dilemmes propres à ce domaine et à établir des critères pour juger de la bonne action à poser en contexte agricole. Pour ce faire, il propose d'utiliser le concept d'intégrité fonctionnelle comme critère général. En biologie, ceci désigne l'ensemble des éléments et des processus d'un système qui sont nécessaires à son bon fonctionnement. Ce dernier est jugé à partir de trois critères plus précis : la résilience, la robustesse et l'adaptabilité.

En visant l'intégrité fonctionnelle de notre nouveau système écosocial, on peut considérer à la fois les aspects humains et non humains nécessaires à sa durabilité, donc prendre en compte à la fois ce qui favorise la biodiversité et ce qui favorise la production de ressources agricoles : parfois, c'est la protection, parfois la restauration, et d'autres, la production. Ce qu'il faut garder en tête lorsque nous sommes confrontés à un dilemme, c'est que chacune de nos actions doit être faite en cohérence avec l'intégrité fonctionnelle du système.

Pour découvrir l'affiche étudiante de Frédérique, présentée dans le cadre du colloque 2026 du Projet RARE, rendez-vous au : [https://www.projetrare.ca/files/ugd/39a736\\_42722fcfb52940b7bd3021ede4e351ee.pdf](https://www.projetrare.ca/files/ugd/39a736_42722fcfb52940b7bd3021ede4e351ee.pdf)